

Albi, le 26 septembre 2018

Madame le Maire, Monsieur le Maire  
Madame la Présidente, Monsieur le Président,

**Dossier suivi par :** Pôle carrière retraite et pôle santé et conditions de travail  
[elections@cdg81.fr](mailto:elections@cdg81.fr)  
Téléphone :  
CAP et CCP : 05 63 60 16 58 ou 05 63 60 19 12  
CT : 05 63 60 16 66

**Objet : Elections professionnelles du 6 décembre 2018 en vue du renouvellement des instances consultatives relevant du Centre de Gestion – envoi des listes électorales**

Madame le Maire, Monsieur le Maire  
Madame la Présidente, Monsieur le Président,

En vue des prochaines élections pour la désignation des représentants du personnel aux instances représentatives du Centre de Gestion (Commissions Administratives Paritaires CAP, Commissions Consultatives Paritaires CCP et Comité technique CT) qui se dérouleront le 6 décembre 2018, j'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint, la ou les listes des électeurs de votre collectivité :

- listes des électeurs pour les CAP catégories A, B et C,
- listes des électeurs pour les CCP catégories A, B et C,
- si votre collectivité relève du Comité Technique (CT) du Centre de Gestion : liste des électeurs pour le CT.

**Ces listes doivent être OBLIGATOIREMENT affichées à l'attention de votre personnel au plus tard le DIMANCHE 7 OCTOBRE 2018**, conformément aux dispositions prévues à l'article 9 du décret n° 89-229 du 17 avril 1989 modifié relatif aux Commissions Administratives Paritaires, au décret n° 2016-1858 du 23 décembre 2016 relatif aux Commissions Consultatives Paritaires, et à l'article 9 du décret n° 85-565 modifié du 30 mai 1985 relatif aux Comités Techniques des collectivités locales et de leurs établissements publics.

Je vous rappelle que la qualité d'électeur s'apprécie au jour du scrutin, soit au 6 décembre 2018. Pour de plus amples précisions relatives à cette qualité, laquelle varie selon les scrutins (CAP /CCP / CT), je vous invite à consulter les documents d'information mis à votre disposition sur notre site internet.

**Je vous informe par ailleurs que les réclamations sur les inscriptions et/ou les omissions sur les listes électorales doivent être formulées par les agents concernés dans les délais réglementaires, soit jusqu'au mercredi 17 octobre 2018. Elles devront être transmises par l'agent concerné exclusivement par courrier ou par mail, auprès du Centre de Gestion, selon les modalités suivantes, en précisant son nom, sa collectivité employeur, la nature de sa demande, ainsi que son numéro d'électeur s'il est déjà inscrit sur les listes :**

**Mail :** [elections@cdg81.fr](mailto:elections@cdg81.fr)

**Courrier :** Monsieur le Président du Centre de Gestion du Tarn, 188 rue de Jarlard 81000 ALBI

**NB : aucune réclamation par téléphone ne sera acceptée.** Nos services reprendront contact avec les employeurs concernés au besoin.

**Les demandes devront impérativement être accompagnées de justificatifs tels que copie des arrêtés de nomination, des contrats...etc.**



**Je me permets d'insister sur la responsabilité qui est la vôtre dans la vérification des informations portant sur les agents de votre collectivité et vous remercie au besoin de bien vouloir assister vos agents concernés dans leurs réclamations écrites.**

En ce qui concerne le matériel de vote, je vous indique qu'il sera directement envoyé par les services du Centre de Gestion au domicile des électeurs, au plus tard mi-novembre. C'est la raison pour laquelle il vous est demandé une vigilance toute particulière quant à la mise à jour des adresses des agents fonctionnaires, via notre application Web-RH. Les modifications sont à ce titre à opérer au plus tard jusqu'au vendredi 26 octobre 2018.

Enfin, notez que tous les votes auront lieu par correspondance et devront parvenir par voie postale exclusivement, au Centre de Gestion au plus tard le 6 décembre 2018 à 17h00, heure à laquelle les scrutins seront clos, étant précisé que les agents n'auront, en aucun cas, la possibilité de voter physiquement au Centre de Gestion.

Vous trouverez ci-joint un modèle d'affiche qui vous permettra de sensibiliser vos agents à l'importance de ces scrutins et de les informer des modalités de réclamations pour correction des listes électorales. Un kit complet de communication élaboré par les services de l'Etat est aussi à disposition sur notre site internet.

Les services du Centre de Gestion se tiennent à votre entière disposition pour toute information complémentaire.

Vous remerciant par avance de votre collaboration au bon déroulement de ces élections, je vous prie d'agréer, Madame le Maire, Monsieur le Maire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président,

Sylvian CALS



En pièces jointes, pour AFFICHAGE :

- extraits des listes électorales concernant votre collectivité pour les CAP A, B et C, les CCP A, B, C et pour le CT (*dans le cas où votre collectivité dépend du CT du CDG*) : à afficher au plus tard *Dimanche 7 octobre 2018*

-un avis informant les personnels de l'affichage des listes électorales et les informant sur les compétences des instances

A votre disposition sur notre site internet :

[www.cdg81.fr](http://www.cdg81.fr)

↳ Connexion Extranet du CDG

↳ dans le menu déroulant, cliquer sur « CARRIERE »

↳ Choisir la rubrique « ELECTIONS 2018 » : Actualité « Documents communs » :

3 fiches détaillées sont à votre disposition :

-« Fiche « Electeurs CAP »

-« Fiche « Electeurs CCP »

-«Fiche « Electeurs CT »

↳ Choisir la rubrique « ELECTIONS 2018 » : Actualité « Listes électorales » :

-avis informant les personnels de l'affichage des listes électorales et les informant sur les compétences des instances